

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

10 avril 2019 à 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire

*Etaient présents*

Roger GROSSIORD    Jean-Pierre GROSGURIN    Ian THOMPSON    Adjoints  
Marie-Hélène GROSSIORD    Jeanine BLANC    Patrick LEVRIER    Pierre ZIOSI  
Franck DENIAUD

*Excusé* : Olivier JURÉDIEU – (pouvoir pour B GENEVRIER)

*Secrétaire de séance* Jeanine BLANC

Approbation du compte-rendu de la séance du 5 février 2019 à l'unanimité

**FINANCES****Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2018**

- Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2018 établi par le Receveur
- Sous la présidence de Mme Jeanine Blanc (Mr le Maire s'étant retiré au moment du vote) le conseil municipal vote le compte administratif 2018 par 8 VOIX POUR ainsi :

**Investissement**

Dépenses      148 814.30 €  
Recettes        430 755.68 €

**Fonctionnement**

Dépenses      666 156.36 €  
Recettes        800 895.08 €

**Excédent Inv 2018    281 941.38 €**

**Excédent Fonct 2018    134 738.72 €**

**Résultat de clôture FONCT 2018 :**

**Excédent    360 538.72 €**

**Résultat de clôture INV 2018 :**

**Excédent    186 600.87 €**

**Restes à réaliser Investissement**

Dépenses      303 500.00 €  
Recettes        83 000.00 €

## AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir examiné le compte administratif du budget général de l'exercice 2018 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 360 538.72 €, le conseil municipal décide d'affecter le résultat pour 140 538.72 € en excédent de fonctionnement capitalisés au C/1068 (Recettes d'Investissement), le solde soit 220 000.00 € en report à nouveau au C/002 (Recettes de Fonctionnement).

## FISCALITE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les bases d'imposition prévisionnelles de la fiscalité directe locale pour l'exercice 2019

A taux constant, le produit fiscal attendu serait de 344 696 euros.

le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales **en 2019** comme suit :

	Bases 2019	Taux 2019	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	854 500 €	<b>21.94 %</b>	187 477 €
Foncier bâti	687 300 €	<b>20.63 %</b>	141 790 €
Foncier non bâti	22 000 €	<b>70.13 %</b>	15 429 €

**TOTAL**

**344 696 €**

## BUDGET PRIMITIF 2019

Il est voté à l'unanimité équilibré en recettes et dépenses

Section de fonctionnement à 975 720 €

Section d'investissement à 935 000 €

Réalisation d'un emprunt de 225 000 € destiné à couvrir principalement les projets d'investissement : Voirie - Centre du village et acquisitions foncières

## Personnel communal

Suite à la vacance du poste d'adjoint technique territorial et dans l'attente de l'arrivée du nouvel agent prévue le 1<sup>er</sup> juillet prochain, le CDD de François Gabriel-Robez est prorogé jusqu'au 15 septembre 2019.

Accord du conseil pour mise en place du CET (compte épargne temps) et du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement pour les agents territoriaux en place.

Accord pour recruter un agent (CDD Juillet – Août) à mi-temps en raison de l'accroissement des travaux à effectuer durant la période estivale (tonte, fleurissement, organisation de manifestations...)

## O.N.F.

Mr le Maire donne connaissance du bilan forestier 2018 établi par Mr Rossero Jean-Louis, Technicien ONF et présente le programme de travaux 2019 : maintenance et travaux d'exploitation (parcelles 6 et 8 Sous les Loges) montant de 6 050 € HT - Approbation

Le conseil ne donne pas de suite à la proposition de délibération : opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune.

### **CABINET MEDICAL**

Accord pour renouvellement du bail conclu avec Mr Olivier Garde, kinésithérapeute pour un loyer symbolique de 50 euros mensuels, toutes les charges incombant au locataire -

### **FAMILLES RURALES**

Accord pour signature de l'avenant 5 concernant la participation financière de la commune nécessaire à l'équilibre de l'activité hiver 2018-20149 (11 000 euros TTC)

### **BIBLIOTHEQUE**

Délibération à l'unanimité sur le montant de la subvention allouée (460 euros) et signature de la convention de partenariat à intervenir entre la Commune de Lélex et l'association Culture pour Tous pour le fonctionnement

### **IRVE**

Accord pour signature de la convention financière concernant la borne de recharge pour véhicules électriques avec la CAPG pour une participation de la commune s'élevant à 30 % du coût

### **PLUIH**

Le conseil communautaire de la CAPG a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme Local de l'Habitat le 28 mars 2019. Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour formuler un éventuel avis défavorable, passé ce délai l'avis est réputé favorable.

Le projet sera revu en réunion de commission avant décision finale du conseil – A suivre

### **SIEA**

Mise à disposition du recueil des actes administratifs ainsi que du Budget 2019

### **SEMCODA**

Liste des lignes de prêts auxquelles la Commune a accordé sa garantie et tableaux amortissement de la Caisse des Dépôts

### **FOND DE CONCOURS**

Dossiers à déposer avant le 15 mai 2019 – inscription du projet réfection voirie traversée du village

### **REGIE DES EAUX GESSIENNES**

Compte-rendu du comité technique du 27 février 2019

### **CAPG RANDONNEE**

Réponse de Florian Moine concernant le chemin « chez le Gindres » : l'entreprise DUCRET remettra le chemin en état au moment de la replantation, le panneau de la Réserve Naturelle sera remis en place.

### **PATINOIRE**

Installation de nouveau pour Noël 2019 à la salle polyvalente

### **Office de Tourisme Intercommunal**

Mr le Maire informe l'assemblée des travaux prévus à l'agence de Lélex – à suivre

### **MANIFESTATIONS**

Tour de l'Ain cadets - 25 mai 2019

Festival TOT OU T'ARTS - 6 juin 2019 – salle polyvalente à 15 h pour les écoles de Lélex, Mijoux et Chézery-Forens, à 18 h 30 apéro-Zic suivi d'un duo entre cirque et musique.

## **COURRIERS**

La Société Phytofrance représentée par Mme Claudine LUU, Présidente d'honneur pour le projet Phytalex et et Mr Jean-Paul LUU, PDG demande le retrait du permis de construire suite à l'abandon du projet de centre de remise en forme au lieu-dit « la Platière » - Un arrêté sera pris en ce sens.

Mme Hélène Monnet répond négativement à la demande de la commune concernant la cession de la parcelle D722.

**ELECTIONS EUROPEENNES** : 26 mai Bureau de vote tableau des permanences

La séance est levée à 22 h